

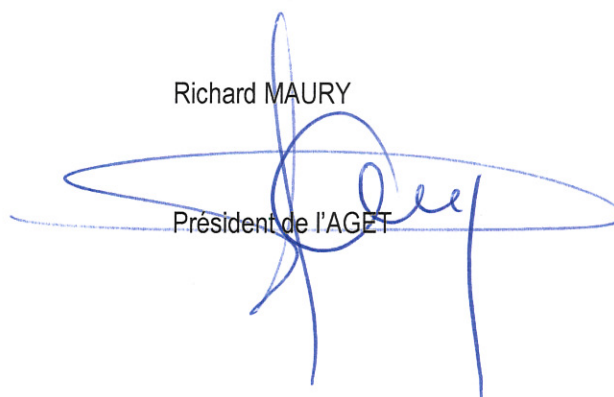
AVENANT A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL TRANSPORTS ET DEMENAGEMENTS

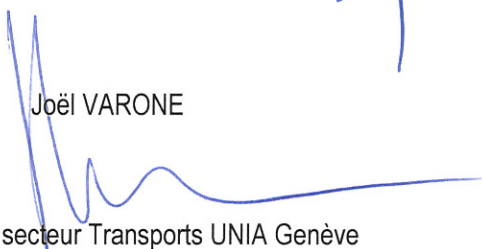
La Commission paritaire des transports s'est réunie le 9 décembre 2015 et a décidé de :

1. Proroger la Convention Collective de travail Transports et Déménagements jusqu'au 31 décembre 2017
2. Fixer les salaires conventionnels minima selon la grille salariale annexée

Michel BALESTRA

Président de l'AGED

Richard MAURY

Président de l'AGET

Joël VARONE

Responsable secteur Transports UNIA Genève

Art. 6

SALAIRES (année 2016)

Les salaires minimaux sont les suivants :

PERSONNEL D'EXPLOITATION

- a) CONDUCTEURS ET PERSONNEL TITULAIRES D'UN CERTIFICAT DE CAPACITE DE CONDUCTEUR POIDS LOURD
- à l'engagement Fr. 4'150.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 4'260.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'560.--
- b) CONDUCTEURS "CAMIONS POIDS LOURDS"
- à l'engagement Fr. 3'980.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 4'080.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'460.--
- c) CONDUCTEURS "CAMIONS POIDS LEGERS", EMBALLEURS et MAGASINIERS
- à l'engagement Fr. 3'780.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 3'930.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'140.--
- d) DEMENAGEURS et MANŒUVRES sans permis de conduire VL
- à l'engagement Fr. 3'480.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 3'680.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'030.--
- e) APPRENTIS CONDUCTEUR POIDS LOURD
- 1ère année Fr. 800.--
 - 2ème année Fr. 1'200.--
 - 3ème année Fr. 1'800.--

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- f) EMPLOYES DE COMMERCE TITULAIRES D'UN CERTIFICAT DE CAPACITE
- à l'engagement Fr. 3'830.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 4'190.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'810.--
- g) EMPLOYES DE BUREAU
- à l'engagement Fr. 3'630.--
 - après un an d'activité dans l'entreprise Fr. 3'880.--
 - dès la 5ème année d'activité dans la spécialité de transport Fr. 4'450.--